



**1**  
Risques liés aux vibrations



**2**  
Chute de plain pied



**3**  
Chute d'engin



**4**  
Ensevelissement



**5**  
Choc électrique



**6**  
Collision engin piéton



**7**  
Écrasement



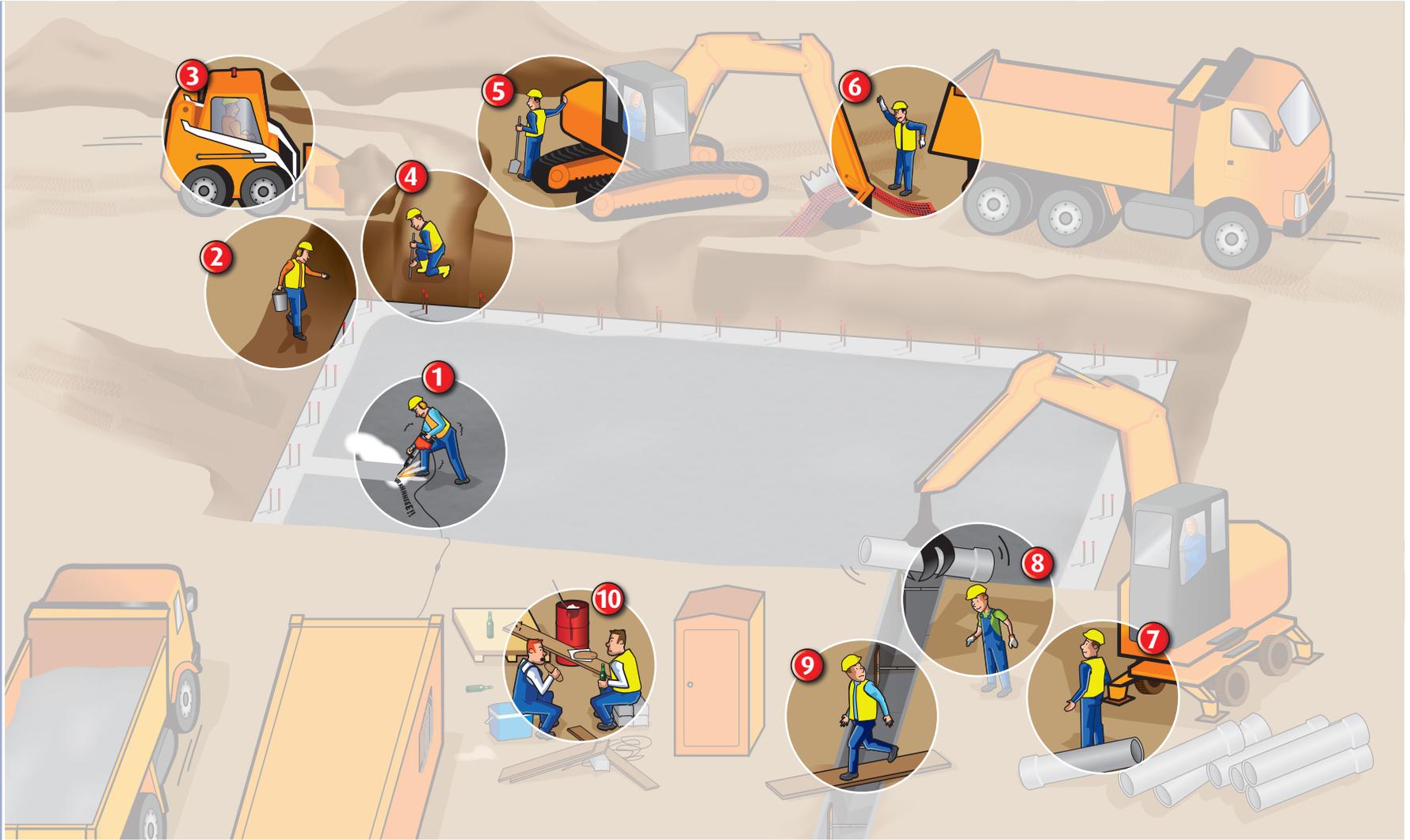
**8**  
Percussion par la charge



**9**  
Chute de hauteur



**10**  
Atteinte à la santé



N° de risque	Risque	Mesures de prévention pour réduire le risque	Mesures de protection collective	Mesures de protection individuelle	Mesures complémentaires (formation - information - consignes)
1	Risques liés aux <b>vibrations</b>	<b>Utiliser</b> des outils équipés de dispositifs anti-vibratiles. <b>Utiliser</b> des engins dont les sièges sont équipés d'amortisseurs de vibrations efficaces.		<b>Porter</b> les EPI (gants...) et des vêtements appropriés afin de limiter les dommages liés aux vibrations.	
2	<b>Chute</b> de plain-pied	<b>Maintenir</b> le chantier propre et rangé. <b>Aménager</b> les circulations verticales par talutage ou mise en place d'escaliers provisoires. <b>Baliser</b> les zones de circulation	<b>Équiper</b> les escaliers de garde corps avec main courante.	<b>Porter</b> les EPI (privilégier les chaussures antidérapantes et/ou avec tige haute).	<b>Sensibiliser</b> les ouvriers aux risques de chutes de plain-pied.
3	<b>Chute</b> d'engin	<b>Utiliser</b> des engins en adéquation avec les travaux à réaliser. <b>Éviter</b> de faire circuler des engins à proximité des têtes de talus.	<b>Baliser</b> les zones d'évolution des engins. <b>Choisir</b> un engin avec une structure de protection contre les retournements (ROPS).	<b>Porter</b> la ceinture et le casque en conduisant des engins.	<b>Former</b> les conducteurs d'engins (CACES...).
4	<b>Ensevelissement</b>	<b>Utiliser</b> des engins télécommandés pour éviter que l'opérateur ne descende dans la tranchée pendant les phases de compactage du sol. <b>Taluter</b> les parois en fonction de la nature du sol. <b>Éviter</b> la circulation d'engins chargés au droit des têtes de talus.	<b>Blinder et étayer</b> les tranchées ou les parois des fouilles.	<b>Il n'existe pas d'EPI</b> pour protéger de l'ensevelissement, néanmoins les casques et chaussures de sécurité protègent des chutes de pierres ou gravats.	
5	<b>Choc électrique</b> (électrocution - électrisation)	<b>Mettre hors tension</b> toutes les alimentations électriques et réseaux de distribution présents sur chantier (enterrés ou en hauteur) à l'exception de ceux qu'il n'est pas possible de neutraliser. <b>Mettre à disposition</b> du personnel un plan à jour de toutes les installations d'alimentation et de distribution électrique présentes sur le chantier. <b>Consigner</b> les installations qui sont hors tension.	<b>Protéger</b> par un différentiel 30mA tous les circuits maintenus sous tension sur le chantier.	<b>Des EPI</b> spécifiques pour le travail à proximité d'une source électrique sont utilisés par le personnel habilité (gants et tapis isolés, outils isolés, ...).	<b>Former</b> à l'habilitation électrique le personnel concerné.
6	<b>Collision</b> engin piéton	<b>Organiser</b> le chantier de façon à limiter la présence simultanée (temps et espace) d'engins et de piétons. <b>Ne pas stationner</b> derrière un engin. <b>Bien regarder</b> derrière son engin quand on effectue une manœuvre en reculant.	<b>Dissocier</b> les zones de travail et les zones d'évolution des engins. <b>Matérialiser</b> les zones. <b>Utiliser</b> des avertisseurs de recul et des aides à la détection des personnes.	<b>Porter</b> des équipements adaptés (gilets fluorescents...).	<b>Donner</b> des consignes de circulation.
7	<b>Écrasement</b>	<b>Bien arrimer</b> les matériaux qui sont entreposés sur chantier. <b>Éviter</b> d'empiler des matériaux sur une trop grande hauteur ou de manière instable. <b>Prévoir</b> des zones de stockage sécurisées.	<b>Baliser</b> les zones où des charges risquent de tomber ou de rouler.	<b>Les EPI</b> (casque, chaussures...) ne peuvent protéger que des faibles charges ou limiter les dommages causés par des charges plus lourdes.	<b>Sensibiliser</b> les ouvriers aux risques d'écrasement.
8	<b>Percussion</b> par la charge	<b>Éviter</b> la présence de piétons au-dessous des zones où des matériaux sont manutentionnés par des grues ou autres engins.	<b>Élinguer</b> correctement les charges. <b>Baliser et signaler</b> les zones dangereuses. Lors de la manutention de charges lourdes, <b>positionner</b> au sol et à l'abri une personne chargée de surveiller la manœuvre.	<b>Porter</b> les EPI (casque, chaussures...) pour protéger des charges de poids moyen.	<b>Former</b> le personnel à l'élingage. <b>Sensibiliser</b> les ouvriers aux risques de percussion par des charges lourdes.
9	<b>Chute</b> de hauteur	<b>Remblayer</b> dès que possible les tranchées et fouilles. <b>Créer</b> des voies de circulation éloignées des zones où il y a risque de chute.	<b>Mettre</b> en place une passerelle avec garde corps et plinthe.	<b>Porter</b> les EPI.	<b>Sensibiliser</b> les compagnons aux risques de chutes de hauteur. <b>Signaler</b> par un balisage et des pictogrammes les zones à risque de chute de hauteur.
10	<b>Atteintes</b> à la santé liées aux installations de chantier insuffisantes ou non conformes	<b>Installer</b> une base vie avec vestiaire, sanitaire, réfectoire... avec électricité, eau courante et évacuation des eaux usées; les entretenir et les nettoyer régulièrement. <b>Se laver</b> régulièrement les mains.	<b>Mettre en place</b> des protections pour éviter le contact avec les parties dangereuses (clous rouillés...).	<b>Changer</b> de tenue avant de quitter le chantier.	<b>Sensibiliser</b> le personnel aux risques liés aux installations non conformes.